

N/REF : 28/04/2025 11H51 C:264708 I:34554
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Appel du Lundi 28/04/2025 a 11H51

AGENCE IMMOBILIERE LAMY

21 AVENUE FELIX VIALLET
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 20 BOILEAU
20 RUE BOILEAU
38700 LA TRONCHE

St Martin-H, le 26 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 20 NICOLAS BOILEAU - LA TRONCHE - MR EXERTIER 06 64 36 14 44
RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT CUISINE AU RDC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/04/2025 A 17H15
INTERVENTION DEPUIS LE RDC A LA DEMANDE DE BEL PLOMBERIE
DEBOUCHAGE PARTIES COMMUNES COLONNE CUISINE DEPUIS LOCAL

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 19/08/25 a 11H16 Mme M. DI BARTOLOMEO
AS AB Email envoyé le 02/05/25 a 10H48 M. G LESOURD
AS LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 10H37 M. G LESOURD
MP LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 08H36 Mme V. BREUININ
AS LCOMPTER Email envoyé le 28/04/25 a 12H04 M. G LESOURD

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1		Pour mémoire
2,25	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 26/04	1	170,03	382,56
2,25	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	1	170,03	382,56
TOTAL H.T.				765,12
T.V.A. a 10,00%				76,51
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>841,63</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN